

Projet pédagogique

POUR UNE EDUCATION AUX MEDIAS

sur la circonscription

connaissance et utilisation responsable des médias

ETUDIER LES MEDIAS : liens avec le socle de compétences

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Pour construire ou vérifier le sens de ce qu'il [l'élève] lit, il combine avec pertinence et de façon critique les informations explicites et implicites issues de sa lecture

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Il [l'élève] lit des plans, se repère sur des cartes

Il connaît les principes de base de l'algorithmique et de la conception des programmes informatiques

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Organisation du travail personnel

L'élève sait se constituer des outils personnels grâce à des écrits de travail, y compris numériques : notamment prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, cartes mentales, plans, croquis, dont il peut se servir pour s'entraîner, réviser, mémoriser.

Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information

L'élève connaît des éléments d'histoire de l'écrit et de ses différents supports

Il comprend les modes de production et le rôle de l'image

Il sait utiliser de façon réfléchie des outils de recherche, notamment sur Internet

Il apprend à confronter différentes sources

[L'élève apprend] à évaluer la validité des contenus

Il sait traiter les informations collectées, les organiser, les mémoriser sous des formats appropriés et les mettre en forme

Il les [informations collectées] met en relation pour construire ses connaissances

L'élève apprend à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information qu'il côtoie au quotidien, en respectant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler

Il accède à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information

Il développe une culture numérique.

Il identifie les différents médias (presse écrite, audiovisuelle et Web) et en connaît la nature

Il en comprend les enjeux et le fonctionnement général afin d'acquérir une distance critique et une autonomie suffisantes dans leur usage

Outils numériques pour échanger et communiquer

L'élève sait mobiliser différents outils numériques pour créer des documents intégrant divers médias et les publier ou les transmettre, afin qu'ils soient consultables et utilisables par d'autres

Il sait réutiliser des productions collaboratives pour enrichir ses propres réalisations, dans le respect des règles du droit d'auteur

L'élève utilise les espaces collaboratifs

[L'élève] apprend à communiquer notamment par le biais des réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres

Il comprend la différence entre sphères publique et privée

Il sait ce qu'est une identité numérique et est attentif aux traces qu'il laisse

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

La règle et le droit

Il connaît les grandes déclarations des droits de l'homme (notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948)

Réflexion et discernement

L'élève est attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actes

Il fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation

L'élève vérifie la validité d'une information

[L'élève] distingue ce qui est objectif et ce qui est subjectif

Il apprend à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements avec ceux des autres

Il sait remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques

Démarches scientifiques

L'élève sait mener une démarche d'investigation

Pour cela, il décrit et questionne ses observations

Il prélève, organise et traite l'information utile

[L'élève] analyse, argumente, mène différents types de raisonnements (par analogie, déduction logique...)

[L'élève] rend compte de sa démarche

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

Invention, élaboration, production

[L'élève] imagine, conçoit et réalise des productions de natures diverses, y compris littéraires et artistiques

Etudier les médias dans le premier degré

Dès l'entrée en CE2, fin de cycle 2, les élèves ont conscience du monde qui les entoure. Habités aux supports médiatiques, ils évoluent très tôt dans un monde d'informations et sont sensibles aux actualités. Trop jeunes et trop sensibles, ils n'ont pas encore les outils nécessaires pour comprendre et interpréter les informations.

Par ailleurs, les enfants sont les nouvelles cibles des médias : les accès à internet sont facilités par des abonnements téléphoniques dits familiaux et par une multiplication des applications destinées aux plus jeunes.

Souvent pour imiter leurs aînés, ils utilisent les réseaux sociaux en toute méconnaissance des règles de précaution à appliquer. Ils s'exposent alors aux abus, aux images violentes ou inadaptées à leur âge.

Bien avant leur entrée dans le second degré, il est donc important de former les plus jeunes à l'analyse des sources d'information, à la lecture des images, au décryptage de l'actualité : les initier, c'est les aider à devenir des citoyens éclairés.

Dès le début du cycle 3, il s'agit :

- d'identifier les sources d'information (radio, télé, presse écrite, réseaux sociaux)
- de repérer leurs particularités
- de définir des sources fiables
- d'analyser l'actualité (adaptée aux enfants de cet âge)
- de lire et analyser une photo de presse
- de lister les métiers de l'information

L'accompagnement des élèves dans cette découverte des médias se fait avec le soutien et l'intervention de professionnels :

- rencontre avec des journalistes (radio, presse, télé...)
- visite des médias (radio, télé, salle de rédaction...)

Pour mener à bien cette découverte des médias, il est nécessaire de proposer des ateliers de pratique aux élèves :

- création d'une émission radio (Fréquence Andelle)
- réalisation d'un reportage vidéo
- rédaction d'articles de presse
- publication d'une information numérique

Poursuivre l'éducation aux médias dans le second degré

Dans le second degré, les CDI et les enseignements littéraires invitent les adolescents à analyser les médias, à les prévenir des dangers d'internet, à les rendre responsables, à leur permettre de repérer les fake news.

Le **CLEMI** propose de nombreux documents adaptés aux enfants pour aider les équipes pédagogiques dans cette initiation.

La semaine de la presse au mois de mars permet à des professionnels des médias d'intervenir dans les collèges ou les lycées pour présenter leur travail et leur traitement de l'information.

Ces analyses se traduisent aussi par des réalisations régulières ou ponctuelles : journaux scolaires, reportages vidéos, émissions radio, publications sur le net.

Concernant les « dangers d'internet », les services médico-scolaires proposent des actions de sensibilisation pour lutter contre l'addiction aux écrans.

Objectifs :

- développer l'esprit critique et citoyen
- comprendre et défendre la liberté de la presse
- se familiariser avec les langages médiatiques
- apprendre à décrypter l'actualité

sources socle commun éducation aux médias cycle 4 : [ici](#) sur eduscol

Fédérer les actions d'éducation aux médias

Plusieurs écoles du premier degré et établissements du second degré mènent des actions d'éducation aux médias : en fédérant ces actions, la circonscription garantit une visibilité sur son territoire et permet aux élèves de partager leurs expériences et d'enrichir leurs productions.

Il s'agit de promouvoir lors d'une journée dédiée cette approche réfléchie et responsable de l'information pour :

définir un parcours de l'élève « informé » et responsable de la maternelle au lycée
favoriser les échanges et les rencontres entre monde des médias, animateurs et enseignants
développer des outils d'information de circonscription : blog ou site internet fédérateur sur une période donnée

Rencontre écoles-collèges-lycées autour des médias et des productions médiatiques locales (circonscription)

lieu : la Maison des Jeunes et des Associations de Val-de-Reuil
le cinéma des Arcades

référents : Benjamin Barber, service jeunesse de Val-de-Reuil
Nora Cuegniet, coordinatrice réseau rep / rep+
conseiller pédagogique de circonscription

déroulement les classes et les établissements (premier et second degré) s'inscrivent en septembre / octobre

les professeurs référents se réunissent en groupe de travail.

une éducation aux médias (rencontres avec des professionnels, visites, documents pédagogiques, interventions) est proposée aux établissements.

participation au concours Médiatiks du Clemi

les projets (courts-métrages, reportages, affiches, journaux, publications web) sont déposés en mars (semaine de la presse)

la journée fédératrice réunit les classes participantes soit 12 classes environ (selon le nombre de places disponibles) du cycle 1 au lycée : avril ou mai (avant les examens)

journée fédératrice : parrainée par un professionnel

pas de concours mais remise d'une récompense pour chaque classe

dans le hall et à la médiathèque (si possible) : photos, photomontages, projections vidéos, arts visuels
dans les salles de projection : diffusion des reportages et des vidéos, émission radio en direct, rencontres avec des professionnels, débats,

etc.

Partenaires :

Clemi

réseau **Canopé**

service jeunesse de Val-de-Reuil

médiathèque Lecomte

presse locale, la Dépêche de Louviers

médias locaux : France Bleue et F3 Normandie

Club de la Presse et de la Communication de Normandie

ressources pédagogiques : Eduscol : [éduquer aux médias et à l'information à l'école primaire](#)